

Plan Futé

États financiers audités et rapport de la
direction sur le rendement du fonds

Au 31 octobre 2018



Table des matières

Rapport de la direction sur le rendement du fonds	1
Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière	4
Rapport de l'auditeur indépendant	4
État de la situation financière	5
État du résultat global	6
État des variations de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires	6
Tableau des flux de trésorerie	7
Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille	8
Tableau complémentaire II – Dépôts des souscripteurs, subventions et perte cumulée	9
Notes annexes	10

MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Certaines parties du rapport de la direction sur le rendement du fonds, y compris, mais sans s'y limiter, les sections intitulées « Résultats d'exploitation » et « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs concernant le Régime, notamment sa stratégie, ses risques, son rendement prévu et sa situation. Les énoncés prospectifs comprennent des déclarations qui sont par nature prédictives et relatives à des événements futurs ou à des conjonctures ou qui comprennent des termes tels que « prévoir », « anticiper », « compter », « planifier », « croire », « estimer » et d'autres expressions semblables ou des versions négatives correspondantes.

De plus, tout énoncé portant sur le rendement, les stratégies et les perspectives ou sur des mesures pouvant être prises à l'avenir par le Régime constitue un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs reposent sur les attentes actuelles et sur les projections d'événements futurs et sont intrinsèquement assujettis, entre autres, aux risques, aux incertitudes et aux hypothèses portant sur le Régime et les facteurs économiques. Par conséquent, les hypothèses à l'égard des conditions économiques futures et d'autres facteurs pourraient s'avérer inexactes dans l'avenir.

Les énoncés prospectifs ne sont pas une garantie de rendement futur, et les événements réels pourraient différer grandement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs faits par le Régime. De nombreux facteurs importants pourraient contribuer à ces écarts, y compris, mais sans s'y limiter, les facteurs économiques et politiques généraux ainsi que les conjonctures boursières en Amérique du Nord et sur la scène internationale, les taux d'intérêt et les taux de change, les marchés des actions et les marchés financiers mondiaux, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les modifications de la réglementation gouvernementale, les actions en justice ou les mesures réglementaires imprévues, ainsi que les catastrophes.

Nous soulignons que la liste des facteurs importants ci-dessus n'est pas exhaustive. Nous vous encourageons à les examiner attentivement ainsi que tout autre facteur avant de prendre une décision de placement et nous vous conseillons vivement de ne pas vous fier indûment aux énoncés prospectifs, que ce soit à la suite d'une nouvelle information, d'événements futurs ou d'autres éléments avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du fonds.

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Introduction

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non l'état financier annuel complet du Plan Futé (le « Régime »). L'état financier annuel peut être obtenu gratuitement, sur demande, en consultant notre site Web à l'adresse www.cstspark.ca ou le site Web de SEDAR à www.sedar.com, en appelant notre service à la clientèle au 1-800-461-7100 ou en nous écrivant à l'adresse suivante : 2235 Sheppard Avenue East, Suite 1600, Toronto (Ontario) M2J 5B8.

La Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études, à titre de promoteur du Régime, et C.S.T. Spark Inc., à titre de gestionnaire de fonds d'investissement, considèrent que la gouvernance et la conformité contribuent de manière importante au rendement global de la société et aux rendements à long terme sur les placements; nous passons en revue et appuyons donc les directives sur le vote par procuration établies par nos gestionnaires de placement. La politique en matière de vote par procuration de chaque gestionnaire de placement peut être obtenue, sur demande, auprès de notre service à la clientèle ou en écrivant à l'adresse info@cstspark.ca.

Objectif et stratégie de placement

L'objectif de placement fondamental du Régime consiste à investir les cotisations des souscripteurs de façon à préserver le capital tout en offrant un rendement positif raisonnable sur les placements à long terme et en tenant compte d'un seuil de risque prudent.

Le Régime investit les cotisations, les subventions gouvernementales et le revenu conformément à une méthode de placement à profil évolutif (dite GlidePath) exclusive qui vise à assortir les catégories d'actifs et la composition des placements avec la période prévue avant le début des études postsecondaires du bénéficiaire. Les actifs sont gérés selon une composition des placements axée sur les actions durant les premières années, puis passant au fil du temps à une composition des placements plus prudente, axée sur les titres à revenu fixe.

Les actifs du Régime sont gérés de façon passive par BlackRock Asset Management Canada Limited (« BlackRock ») conformément à un mandat de placement à profil évolutif (GlidePath) prédéfini au moyen de fonds négociés en Bourse (« FNB »).

Risque

Les risques associés aux placements dans le Régime demeurent les mêmes que ceux qui sont décrits dans le prospectus. Au cours de la période de présentation de l'information financière, le Régime n'a fait l'objet d'aucun changement significatif ayant une incidence sur le niveau de risque global lié à un placement dans le Régime.

Résultats d'exploitation

Le Régime est devenu disponible à la vente le 11 juin 2018. Au 31 octobre 2018, la valeur de son actif net se chiffrait à 0,351 M\$. Il n'y a pas de données sur le rendement annuel disponibles étant donné que le Régime existe depuis moins de un an.

Retour sur l'économie

Selon le rapport Perspectives de l'économie mondiale d'octobre 2018, après un deuxième semestre fort dynamique à l'exercice précédent, la croissance économique mondiale a ralenti au premier semestre de 2018, alors que le décalage s'est accentué entre les pays. L'intensification des tensions commerciales et de l'incertitude politique à l'échelle mondiale a contribué en partie à la baisse des

taux de croissance par rapport aux prévisions. La plupart des économies développées, à l'exception des États-Unis, ont enregistré un léger ralentissement, ce qui a eu une incidence notable dans la zone euro et au Royaume-Uni. Les pays dont le marché est en émergence, particulièrement la Turquie et l'Argentine, ont connu une instabilité économique au cours de la période. Partout dans le monde, les marchés boursiers ont été le théâtre de ventes massives en octobre, ce qui dans bien des cas a annulé les gains enregistrés précédemment au cours de l'exercice. L'inflation de base a légèrement repris dans la majorité des économies développées.

Aux États-Unis, l'activité économique s'est développée à un rythme soutenu durant le premier semestre de 2018 grâce à la réforme fiscale mise en œuvre à la fin de 2017 et à d'autres mesures de relance budgétaire qui ont favorisé la croissance du produit intérieur brut et renforcé le marché de l'emploi. La Réserve fédérale américaine a haussé les taux d'intérêt à quatre reprises entre décembre 2017 et septembre 2018, ce qui indique une transition d'une politique monétaire souple à une politique de normalisation. L'inflation de base a augmenté légèrement au-delà de l'objectif à long terme de 2 % établi par le Federal Open Market Committee, poussée notamment par une hausse importante des prix de l'énergie.

L'économie canadienne a affiché une croissance modérée au cours de l'exercice grâce à un apport important des exportations. L'incertitude liée au commerce s'est apaisée à la suite de la conclusion d'une entente de principe relative à l'Accord États-Unis-Mexique-Canada (l'« AEUMC »). Malgré la hausse mondiale des prix du pétrole, les producteurs canadiens ont dû vendre leur produit à prix réduit en raison des limites continues affectant le transport. La Banque du Canada a augmenté le taux de financement à un jour trois fois au cours de la période de douze mois close en octobre 2018. L'inflation de l'indice des prix à la consommation (l'« IPC ») a augmenté plus rapidement que prévu pour atteindre 2,7 % au troisième trimestre de 2018.

En raison d'une série de hausses des taux d'intérêt, les titres à revenu fixe canadiens ont eu un rendement contrasté au cours de la période, et l'indice obligataire universel FTSE TMX Canada a affiché un rendement annuel de -0,6 %. L'incidence de ces hausses

a été plus marquée sur les obligations à plus long terme, l'indice obligataire gouvernemental à long terme FTSE TMX Canada ayant connu une baisse de 1,5 % au cours de l'exercice. Les obligations de sociétés, y compris les obligations d'institutions financières, et les autres titres à revenu fixe à plus court terme ont en général offert de meilleurs résultats en affichant des rendements légèrement négatifs ou modérément positifs.

Les actions américaines ont affiché un rendement supérieur à celui de la majorité des autres marchés financiers au cours de 2018. Malgré un repli en octobre, les actions américaines, représentées par l'indice S&P 500 (un indice général d'actions à forte capitalisation américaines), ont affiché un rendement annuel positif de 7,4 % (en dollars américains). Les indices ont en général affiché des gains, 9 des 11 secteurs de l'indice S&P 500 ayant progressé au cours de l'exercice. Les secteurs des biens de consommation de base, des technologies de l'information et des soins de santé ont tous offert des rendements annuels à deux chiffres, soit les plus importants de l'indice.

Les titres des marchés hors de l'Amérique du Nord, tant dans les marchés développés que les marchés émergents, ont connu un rendement négatif au cours de l'exercice. L'indice MSCI EAEO (qui représente les actions internationales sur les marchés développés, excluant les États-Unis et le Canada) a connu un faible rendement positif pendant la majeure partie de l'exercice, jusqu'à ce que l'incidence des ventes massives en octobre se fasse sentir, ce qui a donné lieu à une perte de 4,6 % (en dollars canadiens). Les préoccupations continues quant aux répercussions du Brexit au Royaume-Uni et à la situation budgétaire en Italie ont contribué au recul. Les pertes liées aux actions sur les marchés émergents ont été généralisées au cours de l'exercice et, par conséquent, l'indice MSCI Marchés émergents a connu une baisse de 10,5 % (en dollars canadiens), en raison de la montée des tensions commerciales entre la Chine et les États-Unis, de la hausse des coûts du service de la dette, ainsi que de la volatilité économique accrue.

L'indice composé plafonné S&P/TSX (un indice général d'actions canadiennes) a reculé de 3,4 % au cours de l'exercice, la majorité de ce recul étant survenu au cours du mois d'octobre. Six des onze secteurs ont affiché un rendement négatif, y compris les secteurs fortement pondérés des services financiers, de l'énergie et des matières.

Faits saillants financiers et d'exploitation

Le tableau qui suit a pour objet de vous aider à comprendre les principaux résultats financiers du Régime pour la période allant du 23 mai 2018 au 31 octobre 2018. L'information présentée est tirée des états financiers annuels audités du Régime.

<i>(en milliers de dollars)</i>	2018
États de la situation financière	
Actif total	351 \$
Actif net	351
États du résultat global	
Perte nette de placement	(9)\$
États des variations de l'actif net	
Paievements d'aide aux études	- \$
Subventions gouvernementales reçues, déduction faite des remboursements	2
Paievements des subventions gouvernementales aux bénéficiaires	-
Autres	
Nombre total de conventions	20

Frais de gestion

Des frais de gestion de 2 \$ ont été payés à la Fondation. Ces frais couvrent l'exploitation, la gestion, le placement et l'administration du Régime, y compris les services de gestion de portefeuille, de fiduciaire, de tenue de comptes, d'évaluation, de distribution et de garde. Des frais de gestion annuels correspondant à 1,5 % du total du capital, des subventions gouvernementales et du revenu réalisé sur celles-ci sont versés à la Fondation. La Fondation renonce à une partie de ses frais de gestion pour compenser les frais facturés par les FNB.

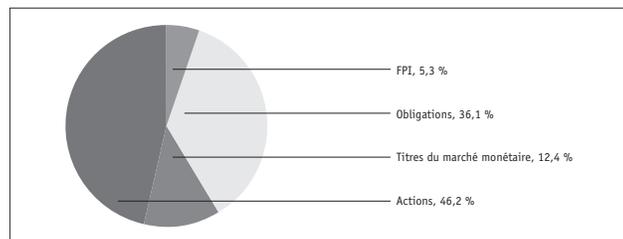
La Fondation a délégué certaines fonctions de gestion, d'administration et de placement à sa filiale en propriété exclusive, C.S.T. Spark Inc., qui est un cabinet de courtage en régimes de bourses d'études inscrit à titre de gestionnaire de fonds d'investissement du Régime en Ontario, au Québec et à Terre-Neuve-et-Labrador, conformément à la législation sur les valeurs mobilières de chaque province et territoire du Canada où il vend des régimes de bourses d'études. C.S.T. Spark Inc. est le distributeur exclusif du Régime.

En contrepartie de ses services, C.S.T. Spark Inc. reçoit de la Fondation un montant égal aux frais engagés, plus un pourcentage de ces frais. L'entente de prestation de services de gestion est renouvelable annuellement. C.S.T. Spark Inc. a engagé Consultants C.S.T. inc. (« C.C.S.T. ») pour la prestation de services de gestion de placements, de comptabilité et d'administration.

Aperçu du portefeuille du Régime

Le graphique suivant illustre le total de l'actif du portefeuille du Régime par catégorie de placement.

Composition de l'actif au 31 octobre 2018



Le tableau ci-après présente en détail les 25 principales positions acheteur comprises dans le total de l'actif du portefeuille du Régime*.

Émetteur	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de la valeur de l'actif net
iShares Core S&P 500 Index ETF	74	21,0 %
iShares Canadian Universe Bond Index ETF	48	13,6 %
iShares Core MSCI EAFE IMI Index ETF	47	13,3 %
iShares Premium Money Market ETF	43	12,4 %
iShares Core Canadian Long Term Bond Index ETF	36	10,3 %
iShares Canadian Short Term Bond Index ETF	29	8,3 %
iShares Core S&P/TSX Capped Composite Index ETF	24	6,9 %
iShares Global Real Estate Index ETF	19	5,3 %
iShares Core MSCI Emerging Markets IMI Index ETF	17	5,0 %
iShares Canadian Real Return Bond Index ETF	14	3,9 %
25 principales positions acheteur en pourcentage du total de l'actif du portefeuille du Régime		100 %

* Le Régime détient moins de 25 placements.

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

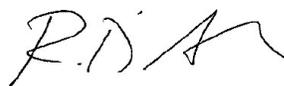
Les états financiers ci-joints du Plan Futé (le « Régime ») de la Fiducie canadienne de bourses d'études sont préparés par la direction et approuvés par le conseil d'administration de la Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études (la « Fondation »). La direction est responsable de l'information et des déclarations incluses dans ces états financiers. Le conseil d'administration est chargé d'examiner et d'approuver les états financiers et de superviser la performance de la direction en ce qui a trait à ses responsabilités en matière d'information financière.

La Fondation, par l'entremise de C.S.T. Spark Inc., sa filiale en propriété exclusive chargée de l'administration du Régime, a mis en place des processus appropriés pour garantir la production d'une information financière pertinente et fiable. Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et ils incluent certains montants fondés sur des estimations et des jugements. Les principales conventions comptables sont, selon la direction, appropriées pour le Régime et sont définies à la note 2 des états financiers.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. est l'auditeur externe du Régime. Il a effectué son audit des états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada de manière à pouvoir fournir au conseil d'administration et aux membres de la Fondation son opinion à l'égard des états financiers. Son rapport est présenté ci-dessous.



Sherry J. MacDonald, CPA, CA
Présidente et chef de la direction



Richard D'Archivio, CPA, CA, CFA
Vice-président et chef des finances

Toronto (Ontario)
Le 18 décembre 2018

Rapport de l'auditeur indépendant

À l'intention du conseil d'administration et des membres de la Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études,

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Plan Futé, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 octobre 2018, l'état du résultat global, l'état des variations de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires et le tableau des flux de trésorerie pour la période allant du 23 mai 2018 au 31 octobre 2018, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de notre audit sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Plan Futé au 31 octobre 2018, ainsi que des résultats de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période allant du 23 mai 2018 au 31 octobre 2018, conformément aux Normes internationales d'information financière.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés
Le 18 décembre 2018

État de la situation financière

Au 31 octobre 2018 (en milliers de dollars canadiens)

	2018
Actif	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	– \$
Placements, à la juste valeur (<i>Tableau complémentaire I</i>)	351
	351
Passif	
Créditeurs et charges à payer	–
	–
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires	351
Représenté par :	
Dépôts des souscripteurs (<i>Tableau complémentaire II</i>)	8
Subventions gouvernementales	2
Perte cumulée	(9)
Réserve non affectée (<i>note 3b</i>)	350
	351 \$

Approuvé au nom du conseil d'administration de la Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études,



Douglas P. McPhie, FCPA, FCA, CPA (Illinois)
Administrateur



Sherry J. MacDonald, CPA, CA
Administratrice

État du résultat global

Pour la période allant du 23 mai 2018 au 31 octobre 2018 (en milliers de dollars canadiens)

	2018
Produits	
Variation nette des pertes latentes	(11)\$
Distributions des fonds de placement	4
	(7)
Charges	
Frais de gestion (note 3a)	2
Diminution de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires liée aux opérations	(9)\$

État des variations de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires

Pour la période allant du 23 mai 2018 au 31 octobre 2018 (en milliers de dollars canadiens)

	2018
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires, au début de la période	- \$
Diminution de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires liée aux opérations	(9)
	(9)
Encaissements	
Augmentation nette des dépôts des souscripteurs (Tableau complémentaire II)	8
Subventions gouvernementales reçues (déduction faite des remboursements)	2
Réserve non affectée (note 3b)	350
Total des encaissements	360
Variation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires	351
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires, à la fin de la période	351 \$

Tableau des flux de trésorerie

Pour la période allant du 23 mai 2018 au 31 octobre 2018 (en milliers de dollars canadiens)

	2018
Activités d'exploitation	
Diminution de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires liée aux opérations	(9) \$
Achats de placements nets	(362)
Éléments sans effet sur la trésorerie	
Variation nette des pertes latentes	11
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(360)
Activités de financement	
Réserve non affectée (<i>note 3b</i>)	350
Subventions gouvernementales reçues (déduction faite des remboursements)	2
Augmentation nette des dépôts des souscripteurs (<i>Tableau complémentaire II</i>)	8
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	360
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	
Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début de la période	
Trésorerie	-
Équivalents de trésorerie	-
	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin de la période	
Trésorerie	-
Équivalents de trésorerie	-
	- \$
Information supplémentaire sur les flux de trésorerie :	
Impôt déduit à la source	- \$
Produits d'intérêts reçus	-

Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

Au 31 octobre 2018 (en milliers de dollars canadiens)

Titre	Nombre de titres	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Fonds négociés en Bourse – 100 %			
iShares Canadian Real Return Bond Index ETF	588	14	15
iShares Canadian Short Term Bond Index ETF	1 076	29	29
iShares Canadian Universe Bond Index ETF	1 606	48	49
iShares Core Canadian Long Term Bond Index ETF	1 603	36	38
iShares Core MSCI EAFE IMI Index ETF	1 630	47	51
iShares Core MSCI Emerging Markets IMI Index ETF	681	17	19
iShares Core S&P 500 Index ETF	1 651	74	73
iShares Core S&P/TSX Capped Composite Index ETF	1 011	24	26
iShares Global Real Estate Index ETF	675	19	19
iShares Premium Money Market ETF	867	43	43
		351	362

Tableau complémentaire II – Dépôts des souscripteurs, subventions et perte cumulée

Au 31 octobre 2018 (en milliers de dollars canadiens)

Le tableau suivant présente le sommaire des conventions, des dépôts des souscripteurs, des subventions et de la perte cumulée du Plan Futé.

N ^{bre} de conventions à l'ouverture	Rentrées de conventions	Sorties de conventions	N ^{bre} de conventions à la clôture	Dépôts des souscripteurs	Subventions gouvernementales	Perte cumulée
-	20	-	20	8 \$	2 \$	(9)\$

La variation des dépôts des souscripteurs est la suivante :

	2018
Paiements des souscripteurs	8 \$
Remboursement du capital	-
Augmentation nette des dépôts des souscripteurs	8
Solde, à la fin de la période	8 \$

Notes annexes

31 octobre 2018 (en milliers de dollars canadiens)

Note 1. Nature des activités

Le Plan Futé (le « Régime ») est un régime de bourses d'études qui a été établi le 23 mai 2018. Le Régime aide les parents et d'autres particuliers à épargner en prévision des études postsecondaires d'enfants. Le Régime est géré et distribué par C.S.T. Spark Inc., une filiale en propriété exclusive de la Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études (la « Fondation »). Les bureaux du Régime sont situés au 1600-2235 Sheppard Avenue East, Toronto (Ontario), Canada.

Les souscripteurs concluent une convention de régime d'épargne-études avec la Fondation (la « convention ») et versent des cotisations au nom d'un ou de plusieurs bénéficiaires. Les conventions sont enregistrées en tant que régimes enregistrés d'épargne-études en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le Régime reçoit les subventions gouvernementales des paliers fédéral et provinciaux (les « subventions gouvernementales ») au nom des souscripteurs et investit ces fonds, avec les cotisations, conformément aux politiques de placement du Régime. Les cotisations cumulées pendant la durée de la convention sont remboursées en tout ou en partie en tout temps à la demande du souscripteur, ce montant étant assujéti aux fluctuations de la valeur de marché. Les paiements d'aide aux études (« PAE ») sont versés aux bénéficiaires admissibles et sont constitués des subventions gouvernementales et du revenu de placement réalisé sur les cotisations et sur les subventions gouvernementales.

Note 2. Principales méthodes comptables

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »).

Les présents états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration de la Fondation le 18 décembre 2018.

b) Base d'évaluation

Les présents états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, qui sont évalués à la juste valeur.

c) Instruments financiers

Le Régime comptabilise ses actifs et ses passifs financiers lorsqu'il devient partie à un contrat. Les actifs et les passifs financiers, à l'exception de ceux qui sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, sont évalués à la juste valeur majorée des coûts de transaction au moment de la comptabilisation initiale. Les actifs financiers et les passifs financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale, et les coûts de transaction sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les placements à la juste valeur ont été classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

L'évaluation au cours des périodes ultérieures sera déterminée en fonction du classement de l'instrument

financier. Les actifs financiers et les passifs financiers du Régime sont classés comme suit :

Actif financier ou passif financier	Classement
Placements, à la juste valeur	À la juste valeur par le biais du résultat net ⁱ
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Au coût amorti ⁱⁱ
Produits à recevoir et autres débiteurs	Au coût amorti ⁱⁱ
Débiteurs pour les titres vendus	Au coût amorti ⁱⁱ
Crédeurs et charges à payer	Au coût amorti ⁱⁱⁱ
Crédeurs pour les titres achetés	Au coût amorti ⁱⁱⁱ

ⁱ Les actifs financiers sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lorsqu'ils sont acquis principalement à des fins de transaction. Les actifs financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur, et les variations des profits et des pertes latents sont comptabilisées dans l'état du résultat global.

ⁱⁱ Les actifs financiers classés comme étant au coût amorti sont des actifs financiers non dérivés qui sont détenus aux fins de perception de flux de trésorerie contractuels et qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après la comptabilisation initiale, ces actifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Ils sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation ou lorsque les pertes de crédit attendues augmentent.

ⁱⁱⁱ Les passifs financiers classés comme étant au coût amorti rassemblent les passifs qui ne constituent pas des passifs dérivés ou qui ne sont pas classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Après la comptabilisation initiale, les passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un instrument financier et d'affectation des intérêts au cours de la période visée. Le taux d'intérêt effectif correspond au taux qui actualise les flux de trésorerie futurs estimatifs (y compris tous les coûts de transaction et autres surcotes ou décotes) sur la durée de vie prévue de l'instrument financier de manière à obtenir la valeur comptable nette à la comptabilisation initiale.

d) Évaluation des placements

Les placements à la juste valeur comprennent les fonds négociés en Bourse (les « FNB »). Les FNB sont négociés sur un marché actif et sont évalués en fonction du cours de clôture à la date de clôture.

La note 6 fournit d'autres indications à propos des évaluations de la juste valeur.

e) Opérations de placement et constatation des produits

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de la transaction. Les intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les dividendes et les distributions sont comptabilisés à la date ex-dividende et à la date ex-distribution, respectivement. Les profits (pertes) réalisés(e)s à la vente de placements et la variation des profits (pertes) latent(e)s sont calculés en se rapportant au coût moyen des placements connexes et sont constatés dans la période au cours de laquelle ces profits (pertes) surviennent.

f) Dépôts des souscripteurs

Les dépôts des souscripteurs comprennent les montants reçus de ces derniers et ils excluent les montants futurs à recevoir en vertu des conventions en vigueur.

Notes annexes (suite)

31 octobre 2018 (en milliers de dollars canadiens)

Note 2. Principales méthodes comptables (suite)

g) Impôt sur le résultat

Le Régime est exonéré d'impôt sur le résultat en vertu de l'article 146.1 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

h) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent les soldes déposés auprès de banques et les titres dont l'échéance se situe à 90 jours ou moins de la date de l'achat et incluent des dépôts à terme, des bons du Trésor et des acceptations bancaires.

i) Change

La monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Régime sont le dollar canadien.

Au cours d'une période donnée, les achats et les ventes de placements libellés en devises et les dividendes et produits d'intérêts libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur au moment des transactions. Les profits ou les pertes de change réalisé(e)s ou latent(e)s sur les placements sont inclus respectivement aux postes Profits (pertes) réalisé(e)s à la vente de placements et Variation des profits (pertes) latent(e)s de l'état du résultat global.

j) Estimations et jugements comptables critiques

Dans le cadre de la préparation des états financiers, la direction a recours à des estimations et à des jugements qui influent sur les montants comptabilisés et présentés dans les états financiers. Ces estimations et ces jugements ont une incidence directe sur l'évaluation des transactions et des soldes comptabilisés dans les états financiers. De par leur nature, ces estimations et ces jugements font l'objet d'une incertitude relative à la mesure, et les résultats réels pourraient être différents.

Note 3. Transactions entre parties liées

Les transactions entre parties liées sont évaluées à la valeur d'échange, qui correspond au montant dont ont convenu les parties.

a) Distribution et gestion du Régime

La Fondation, qui parraine le Régime, a confié à C.S.T. Spark Inc., en qualité de courtier de régimes de bourses d'études et de gestionnaire de fonds d'investissement, la responsabilité de distribuer et de gérer le Régime. La convention de distribution et de licence est renouvelable annuellement le 24 mai. Des frais de gestion annuels correspondant à 1,5 % du total du capital, des subventions gouvernementales et du revenu réalisé sur celles-ci sont versés à la Fondation. La Fondation renonce à une partie de ses frais de gestion pour compenser les frais facturés par les FNB. C.S.T. Spark Inc. a engagé Consultants C.S.T. inc. (« C.C.S.T. ») pour la prestation de services de gestion de placements, de comptabilité et d'administration.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2018, un montant de 2 \$ a été comptabilisé à titre de frais de gestion. Les frais de gestion inclus dans les Crédeurs et charges à payer au 31 octobre 2018 s'élevaient à néant.

b) Réserve non affectée

La réserve non affectée représente le montant en trésorerie que le Régime a reçu de la Fondation pour se constituer en fiducie au bénéfice des souscripteurs et des bénéficiaires.

Note 4. Gestion du risque lié au capital

Le capital du Régime est constitué des composants de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires selon l'état de la situation financière. Le Régime est dans l'obligation de rembourser les cotisations des souscripteurs à l'échéance des placements ou à la fin du régime, ainsi que de verser des PAE avec le revenu de placement, les subventions et le revenu tiré des subventions. Le Régime investit les cotisations des souscripteurs et les subventions gouvernementales reçues dans des placements appropriés conformément aux objectifs de placement indiqués, tout en conservant des liquidités suffisantes pour honorer ses obligations à l'égard des souscripteurs.

Note 5. Risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal des activités, le Régime peut être exposé à une variété de risques découlant des instruments financiers. Les expositions du Régime à de tels risques sont concentrées dans ses avoirs investis et sont liées aux risques de marché (qui incluent le risque de taux d'intérêt et autre risque de prix), au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de change.

Le processus de gestion des risques du Régime inclut le suivi de la conformité conformément aux directives de placement du Régime. Le Régime gère les effets de ces risques financiers sur le rendement du portefeuille du Régime en engageant et en supervisant un gestionnaire de placement externe. Le gestionnaire de placement examine régulièrement les placements autorisés du Régime et veille au rééquilibrage et à la gestion du portefeuille de placement conformément à la politique et au mandat de placement.

a) Risque de marché

i. Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque d'une variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie des placements du Régime dans des instruments financiers portant intérêt résultant des fluctuations des taux d'intérêt sur le marché. Il existe une relation inverse entre les variations des taux d'intérêt et les variations de la juste valeur des titres portant intérêt. Au 31 octobre 2018, le Régime est indirectement exposé à un risque de taux d'intérêt proportionnel aux investissements des FNB sous-jacents dans des titres financiers portant intérêt.

ii. Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue à la suite des fluctuations des cours du marché autres que celles résultant du risque de taux d'intérêt. Les facteurs propres à un placement individuel, son émetteur ou d'autres facteurs ayant un effet sur tous les instruments négociés sur un marché ou sur un segment de marché ont une incidence sur ce risque. Le Régime est

Notes annexes (suite)

31 octobre 2018 (en milliers de dollars canadiens)

Note 5. Risques liés aux instruments financiers (suite)

a) Risque du marché (suite)

ii. Autre risque de prix (suite)

indirectement exposé de façon importante à un autre risque de prix provenant de son placement dans les FNB sous-jacents, lesquels investissent dans des titres de capitaux propres.

Puisque le Régime existe depuis moins de six mois, l'incidence de ce risque sur l'actif net du Régime, selon la corrélation historique entre le rendement du Régime et un indice général, n'est pas présentée car les données sont insuffisantes, et tout calcul effectué à partir de ces données pourrait être significativement trompeur.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit se rapporte à la capacité de l'émetteur de titres de créance d'effectuer des paiements d'intérêt et de rembourser le capital. Au 31 octobre 2018, le Régime est indirectement exposé à un risque de crédit proportionnel aux investissements des FNB sous-jacents dans des instruments de créance et des titres privilégiés.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Régime ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières lorsqu'elles deviennent exigibles. L'exposition du Régime au risque de liquidité est concentrée dans les remboursements de capital aux souscripteurs et les PAE aux bénéficiaires. Le Régime investit principalement dans des titres qui sont négociés sur des marchés actifs et peuvent être facilement vendus. Le Régime conserve suffisamment de positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour répondre aux exigences de liquidité en utilisant des modèles de prévisions de trésorerie qui reflètent la répartition des dépôts des souscripteurs et du revenu cumulé. Tous les autres passifs financiers sont à court terme et sont payables dans un délai de un an.

d) Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison de changements survenus dans les taux de change. Au 31 octobre 2018, le Régime est indirectement exposé à un risque de change proportionnel aux investissements des FNB sous-jacents dans des instruments financiers libellés dans une devise autre que la monnaie fonctionnelle du Régime.

Note 6. Évaluation à la juste valeur et informations à fournir

Les justes valeurs estimatives utilisées aux fins de l'évaluation et des informations à fournir se rapprochent des montants qui seraient obtenus pour la vente d'un actif, ou payés pour le règlement d'un passif, dans le cadre d'une transaction normale entre des intervenants du marché.

Les valeurs comptables des autres instruments financiers, comme la trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les créditeurs et charges à payer se rapprochent de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme.

Le tableau suivant présente les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs dans lesquels ont été classés les instruments financiers du Régime :

- i. Les instruments financiers classés au niveau 1 sont évalués en utilisant les cours du marché.
- ii. Les instruments financiers classés au niveau 2 sont évalués en utilisant des données d'entrée directement ou indirectement observables.
- iii. Les instruments financiers classés au niveau 3 sont évalués en utilisant des données d'entrée non observables (ce qui comprend l'utilisation d'hypothèses fondées sur la meilleure information disponible).

Actifs évalués à la juste valeur au 31 octobre 2018

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds négociés en Bourse	351 \$	- \$	- \$	351 \$
Total des placements, à la juste valeur	351 \$	- \$	- \$	351 \$

Pour la période close le 31 octobre 2018, aucun transfert n'a été effectué entre les niveaux.

Plan Futé

Parrainé par la

Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études
2235 Sheppard Avenue East, bureau 1600
Toronto (Ontario) M2J 5B8
1-877-333-7377

Gestionnaire de fonds d'investissement et distributeur

Spark C.S.T. inc.
2235 Sheppard Avenue East, bureau 1600
Toronto (Ontario) M2J 5B8

Fiduciaire

Fiducie RBC Services aux Investisseurs
155 Wellington Street West, 2^e étage
Toronto (Ontario) M5V 3L3

Auditeur

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.
Bay Adelaide East
8 Adelaide Street West, bureau 200
Toronto (Ontario) M5H 0A9

Banque

Banque Royale du Canada
Royal Bank Plaza
South Tower
200 Bay Street, 10^e étage
Toronto (Ontario) M5J 2J5

Pour obtenir des renseignements sur le compte de votre régime, veuillez ouvrir une session dans nos Services en ligne à www.cst.org.